

COVID-19

Suite aux annonces du Premier ministre et le placement des départements d'Ile-de-France en surveillance accrue, le préfet des Yvelines a renforcé les mesures de contrôle dans le département.

Notamment l'obligation du port du masque dans l'ensemble du département et l'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique.

Toutes les informations sur <https://www.yvelines.gouv.fr/Actualites/COVID-19-Renforcement-des-mesures-de-freinage-contre-l-epidemie-dans-les-Yvelines>

ÉCOLE : TESTS SALIVAIRES A VILLIERS

Le Ministère de l'Éducation nationale a décidé de mettre en place une politique de tests salivaires importante dans les écoles.



Ces tests interviendront tous les 15 jours dans les mêmes écoles. Une aide sera apportée aux écoles par des médiateurs «Lutte Anti Covid» et l'aspect administratif.

L'école élémentaire de Villiers fait partie des 6 écoles sélectionnées pour la campagne de test qui se déroulera sur une journée. Un document d'information et d'autorisation sera transmis aux familles.

Les résultats devraient être donnés sous 24h, ils seront transmis par les laboratoires directement aux familles.

VACCINATIONS

La vaccination réservée aux Villersois continue sur Houdan !

Le rythme, malheureusement très faible, a repris son niveau initial avec le retour des quantités prévues de vaccin en Ile-de-France.

Avec cette arrivée de vaccins, il est conseillé aussi de se rapprocher directement de son médecin traitant. D'ici la fin du mois des pharmacies seront à même de vous vacciner.

Plus d'informations sur <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/vaccination-contre-la-covid-19-des-professionnels-des-secteurs-de-la-sante-et-du-medico-social-de>

INSCRIPTION ÉCOLES



Les inscriptions aux écoles auront lieu du 1^{er} avril au 30 avril 2021, en Mairie.

Les nouveaux arrivants peuvent s'inscrire à tout moment dès qu'ils justifient d'une domiciliation sur la commune.

Sont concernés les enfants nés en 2018 ainsi que ceux nés jusqu'à fin février 2019.

Les inscriptions aux services périscolaires s'effectueront en même temps.

Toutes les informations et la fiche d'inscription sont à disposition sur notre site internet en page d'accueil.

PARIS-NICE



La course Paris-Nice passera sur la commune le dimanche 7 mars 2021, vers 13h30 et vers 15h30, le stationnement et la circulation seront interdits tout le long de la route de Beynes et route de Saint Germain, au niveau du rond-point du Pontel.

COLLECTE DÉCHETS VERTS

La collecte pour les déchets verts reprend !

En vrac dans le bac à couvercle marron ou dans les sacs en papier, du 31 mars au 1^{er} décembre 2021.

